# Avenant aux Instructions de Course

**ALTERATION / MODIFICATION N° 1 .**

IC – dans l’article 13.8 : supprimer le mot « notoire »

RCV E.6.4 : Rajouter « ou un membre du comité de course présent sur la zone de contrôle »

DATE : 08/11/2019 HEURE :9h00

le Président du Comité de Course : le Président du Jury :

# Michel BARDILLON Patrick VILAIN